

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 30 avril 2026, s'est réuni le Jeudi 7 mai 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 25

Nombre d'administrateurs représentés : 2

Administrateurs présents :

Guillaume	BEDHET
Sandrine	BERTHET
Lucie	BLANC
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Odile	COUBAT
Carole	FONTAINE
François	GAUDIN
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Monique	NAGORNY
Marie-Pierre	OUVRIER
Sandrine	POIGNET
Patrick	POUPELLOZ
Claudine	RODRIGUES
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO
Virginie	VERNAZ
Eliette	VIARD GAUDIN
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Christian EXCOFFON	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER
Caroline MONGELLAZ	Ayant donné pouvoir à Marie-Pierre OUVRIER

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Administration générale – Désignation des représentants du CIAS Arlysère au sein de la Conférence des financeurs dans le domaine de la prévention de la perte d'autonomie
Rapporteur : M. le Président

Le Conseil départemental de la Savoie et la Délégation départementale de la Savoie de l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes ont installé la Conférence des financeurs le 3 juin 2016 qui a pour objet le développement d'actions de prévention en faveur des plus de 60 ans.

Il avait été convenu que tout EPCI volontaire et ayant déjà un financement en faveur des publics âgés, pourrait être membre de la Conférence des financeurs, ceci afin de permettre une représentation et une coopération avec les collectivités dans cette instance.

Cette instance se réunit en séance plénière 2 fois par an et des groupes de travail sont mis en place afin de construire de façon opérationnelle les actions à mener dans le domaine de la prévention de la perte d'autonomie.

Ainsi, il y a lieu de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger à cette instance.

Il est proposé les candidatures de Maguy RUFFIER en tant que membre titulaire et Philippe BRANCHE en tant que membre suppléant.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, désigne par 27 voix Maguy RUFFIER en tant que membre titulaire et Philippe BRANCHE en tant que membre suppléant pour représenter le CIAS Arlysère au sein de la Conférence des financeurs dans le domaine de la prévention de la perte d'autonomie.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

